ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JELNESSE MINISTÈRE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

## **DEVENEZ ENGAGÉ SERVICE CIVIQUE**

√ Sans condition de diplôme ✓ Un contrat de 6 à 9 mois

✓ De 18 à 25 ans

✓ Jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap 📜

Contribution aux activités éducatives, nédagogiques et citovennes de l'école primaire Accompagnement des projets d'éducation à la citovennete

Soutien aux actions et proiets dans les domaines de l'éducation artistique, culturelle et du sport

Soutien aux actions et projets d'éducation au développement durable

## **MISSIONS POSSIBLES**

en école, collège et lycée

Aide à l'information et à l'orientation des élèves

Accompagnement des élèves dans le cadre du dispositif 'devoirs faits"

Contribution à la prévention des addictions

> Contribution à la lutte contre de décrochage scolaire

Animation de la réserve citovenne de l'éducation nationale

et lycéenne

du temps libre des internes en développant

des activités nouvelles

Contribution à l'organisation

Contribution à l'animation de la vie collégienne

CONTACT Rectorat d'Aix-Marseille 04.42.91.75.72 service.civique@ac-aix-marseille.fr

Plus d'informations sur https://www.ac-aix-marseille.fr/

Rubrique > "Concours, Métiers, ressources humaines" >Le service civique dans l'Académie

